

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

À l'approche de la saison hivernale, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone s'accroît, en raison notamment du recours à des moyens de chauffage alternatifs mal entretenus ou vétustes.



REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Monoxyde de carbone

RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?
Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et inodore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

Petites doses répétées

- 1 Perceptions lumineuses
- 2 Mal de tête
- 3 Fatigue Nausées

Intoxication chronique à ne pas confondre avec une intoxication alimentaire

Intoxication aiguë Incapacité à se déplacer

- 4 Vomissement Syncope
- 5 Coma

Fortes doses

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage, évacuer les locaux** et **appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

FEMMES ENCEINTES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluent pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.



appa

Incolore, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz toxique imperceptible à l'origine de nombreuses intoxications en période hivernale. Les maux de tête, nausées, vertiges et troubles visuels en sont les premiers symptômes.

Voici des précautions à prendre pour éviter les intoxications :

- Faire vérifier et entretenir les chaudières, les chauffages mais aussi les conduits, chaque année avant l'hiver ;
- Aérer quotidiennement et ne pas obstruer les grilles de ventilation ;
- Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant ;
- Proscrire l'utilisation des moyens de chauffage non adaptés (barbecues, braseros) en intérieur.

En cas de doute, ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils à combustion, évacuez la pièce et contactez le **numéro unique d'urgence européen** (112) ou **les pompiers** (18) ou **le SAMU** (15).

Infos pratiques

Plus d'informations : <https://tinyurl.com/4ra5th7c>